

Membres	7
Présent(s)	5
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	2
Quorum	5

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2025

- Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY et Monsieur Bernard MATTER
- Absents et excusés : Madame Anne BOUCARD (procuration à Monsieur Salah KOUSSA) et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Monsieur Salah KOUSSA)
- Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Elise DIETRICH (Directrice de l'Innovation et de la Qualité)

Le Bureau,
Vu l'article R 421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu le rapport du Directeur général,
Délibère :

B/2025/012 : Bilan des admissions en non-valeur et effacements de dettes de l'année 2024

Il est décidé :

1. De prendre acte des créances à solder pour un montant de 1 535 291,13 €
2. Monsieur le Directeur général est autorisé à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme